

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 novembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 23 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 13/11/2024

Date de publication : 26/11/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte JUGUE-FOURNET

<< >>

AFFAIRE 2024.043 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DU VALLON SAUVAGE

La Ville de Quévert souhaite poursuivre l'aménagement du Vallon sauvage, espace naturel de 3,5 hectares situé à proximité immédiate du centre-bourg, en faveur de la biodiversité et de l'ouverture à tous les publics. Le projet répond aux objectifs suivants :

- Maintenir un espace de biodiversité au cœur de la ville
- Respecter la naturalité du site
- Favoriser la sensibilisation des habitants au respect de la biodiversité (panneaux, animations...)
- Rendre le site accessible à tous les publics

Le lot 1 relatif à la voirie et aux réseaux divers a déjà été attribué. La consultation des entreprises pour le lot 2 a été relancée et est en cours de publication.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

| Dépenses | Montant HT | Recettes | Montant HT |
|--------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| Lot 1 : Voirie, réseaux divers | 24 844,00€ | DSIL (68.58% des travaux du lot 2) | 52 108.76 € |
| Lot 2 : Aménagements paysagers | 75 980,00 € | Bien vivre partout en Bretagne (Prévisionnel) | 28 550,44 € |
| | | Autofinancement | 20 164,80 € |
| TOTAL HT | 100 824,00 € | TOTAL HT | 100 824,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Par 19 POUR
4 ABSTENTIONS (Jean-Luc Allory, Jean-Yves Anger, Brigitte Jugue-Fournet, Sylvie Meunier).
1 CONTRE (Anne Charré).

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 022-212202592-20241120-2024_043-DE

VALIDE le plan de financement et la demande de subvention pour les travaux de
Vallon.

SOLLICITE une aide de l'Etat au titre de la DSIL 2025 et déposer un dossier

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

